



©M. L. Manley/UNDP

The post-2015 development agenda

Cameroon stakeholder perspectives on a water goal and its implementation



www.gwp.org

Global Water Partnership (GWP), Global Secretariat, PO Box 24177, 104 51 Stockholm, SWEDEN
Visitor's address: Linnégatan 87D, Phone: +46 (0)8 1213 8600, Fax: + 46 (0)8 1213 8604, e-mail: gwp@gwp.org

Acknowledgements

GWP would like to acknowledge the support of Denmark, represented by its Foreign Ministry, the European Union Water Initiative – Africa Working Group, and the core GWP donors for their support in funding the national consultations. GWP also acknowledges the support of UN-Water for advice and guidance on the consultations.

GWP also wishes to thank all those in the GWP Regional and Country Partnerships who organised and conducted the consultations so effectively – as well as the numerous stakeholders who contributed to the country consultations.

Contents

1	Introduction	2
2	Commentaires sur l'Objectif de Développement Durable et les Cibles recommandés pour l'eau	3
2.1	L'importance et la pertinence d'un objectif de développement durable relatif à l'eau	3
2.2	Une cible sur l'hygiène et l'assainissement, distincte de l'eau potable	3
2.3	La déclinaison des indicateurs au niveau national	4
3	Incidences majeures et moyens de mise en œuvre identifiées quant à l'atteinte de l'Objectif et des cibles au cours de la période 2015-2030	4
3.1	Horizon 2030 vs 2035	4
3.2	Investissements et maintenance des infrastructures	4
3.3	Renforcement des capacités des élus locaux et des leaders communautaires	4
3.4	Programme d'éducation des masses sur la gestion de l'eau	4
3.5	Répercussions budgétaires	5
3.6	Amélioration de l'efficacité de la gouvernance de l'eau	5
3.7	Secteur privé et opportunités dans le secteur de l'eau	5
3.8	Gestion des catastrophes liées à l'eau	5
4	Remarques spécifiques au contexte national et Conclusion.	6
Annex 1 : List of Participants		Error! Bookmark not defined.

1 Introduction

Partout dans le monde, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont produit des actions de plaidoyer et des efforts collectifs axés sur la réalisation d'objectifs, mesurables au moyen d'indicateurs et de cibles. Cependant, devant l'imminence de l'échéance de 2015, des initiatives sont déjà en cours aux niveaux mondial, régional et national pour définir les grandes lignes du programme de développement pour l'après-2015. Pour cela, l'ensemble de la communauté internationale a confirmé la pertinence et l'opportunité de la formulation de nouveaux objectifs de développement durable, de nouveaux indicateurs et de nouvelles cibles plus adéquats pour l'après 2015. Un processus intergouvernemental sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) a été initié et ses résultats devraient être présentés à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015. Les premières consultations sur les ODD comportent 11 thèmes, dont un sur l'eau.



En effet, bien que l'eau soit essentielle au développement, sa valeur est souvent négligée. L'eau est étroitement liée à la plupart des thèmes de développement, notamment l'alimentation et l'agriculture, la santé, l'énergie, etc. Il est donc important que les parties prenantes dans leur ensemble veillent à ce que l'eau soit véritablement intégrée dans tous les programmes post 2015. En outre, il est pertinent de mobiliser les parties prenantes et solliciter leurs réactions au niveau des pays, à l'effet d'influencer le dialogue mondial et contribuer à ajuster les objectifs du développement durable post-2015. Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) a été mandaté pour faciliter des consultations nationales dans un échantillon de 30 pays sélectionnés.

Au Cameroun, des consultations nationales avaient eu lieu en 2013 et un rapport intitulé « l'avenir que nous voulons : rapport des consultations nationales pour l'agenda post-2015 au Cameroun », produit par le Gouvernement avec le concours du PNUD et la participation des parties prenantes nationales. De ce fait, la sollicitation des parties prenantes nationales a pris la forme d'un « atelier de concertation sur l'objectif de développement durable relatif à l'eau dans le cadre du programme de développement post-2015 » qui s'est tenu à l'hôtel Djeuga Palace à Yaoundé Cameroun, le 15 avril 2014.

L'objectif de l'atelier était de recueillir les points de vue des parties prenantes nationales sur le programme de développement post 2015 en ce qui concerne l'eau et le développement durable ; d'examiner la pertinence et l'applicabilité des options et recommandations présentées dans le document de l'ONU-eau sur un objectif dédié à l'eau.

Le document de l'ONU-Eau, qui a été préparé par le groupe de travail de l'ONU-Eau sur les ODD, avec la participation active de plusieurs membres et partenaires et d'autres publications avaient été distribués aux participants avant la rencontre. Aussi, après les civilités d'usage, une présentation Power Point a été faite au début des travaux, permettant ainsi aux 34 participants (voir liste en annexe 1) de s'imprégner du contexte. Cette présentation a été suivie de débats riches et intenses.

Les travaux de groupe qui ont pris la suite étaient structurés en cinq groupes, correspondants aux cinq cibles proposées pour l'objectif de développement durable sur l'eau à savoir :

- Groupe – 1: Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène
- Groupe – 2: Les ressources en eau
- Groupe – 3 : La Gouvernance de l'eau
- Groupe – 4: Gestion des eaux usées et de la pollution pour la protection de la qualité de l'eau
- Groupe – 5: Les Catastrophes liées à l'eau

La restitution des résultats en plénière a donné également lieu à des débats avant les synthèses et conclusions.

Le présent document est le rapport des travaux. Il présente les principales conclusions de l'atelier en trois chapitres :

- Chapitre 2 : Commentaires sur l'Objectif de DD et Cibles recommandés pour l'eau :
- Chapitre 3 : Incidences majeures et moyens de mise en œuvre identifiées quant à l'atteinte de l'Objectif et des cibles au cours de la période 2015-2030.
- Chapitre 4 : Remarques spécifiques au contexte national et Conclusion.

2 Commentaires sur l'Objectif de Développement Durable et les Cibles recommandés pour l'eau

A propos de l'Objectif de Développement Durable et des Cibles recommandés pour l'eau, les participants ont émis les commentaires dont l'essentiel tient dans les points suivants :

2.1 L'importance et la pertinence d'un objectif de développement durable relatif à l'eau

L'unanimité est acquise sur l'importance et la pertinence d'un objectif de développement durable relatif à l'eau. Mais relativement à sa formulation, il faudrait donner le même poids à la sécurisation de cette ressource qu'à son accès. Dans le contexte actuel du Cameroun, avec un faible accès à l'eau, il faudrait d'abord parler de l'accès à l'eau avant d'aborder la question de la sécurisation. C'est pourquoi la formulation suivante est proposée : « Accès et sécurisation de l'eau durable pour tous ». Cet accès à l'eau inclut la question de la pénibilité de l'accès à l'eau pour les femmes rurales, les enfants et les personnes vulnérables (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap, ...).

2.2 Une cible sur l'hygiène et l'assainissement, distincte de l'eau potable

Les cinq cibles proposées sont pertinentes et recourent avec à-propos les enjeux du secteur de l'eau pour le Cameroun. Toutefois, une seule cible sur l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement risque de continuer à maintenir l'assainissement en second rang, compte tenu de l'importance relative de l'eau potable, alors que la problématique de l'assainissement est cruciale. Faire une cible spécifique pour l'assainissement et l'hygiène, distincte de la cible sur l'eau potable, contribuerait à mobiliser plus et mieux d'intérêt et d'attention des parties prenantes sur cette question.

2.3 La déclinaison des indicateurs au niveau national

La déclinaison des indicateurs devrait se faire au niveau national, pour tenir compte des ambitions du gouvernement contenu dans la Vision 2035 et le DSCE, mais aussi de la capacité du système statistique et de suivi-évaluation du pays à produire les données nécessaires en temps et qualité. La définition des cibles et indicateurs doit tenir compte au niveau national des besoins spécifiques des populations, des réalités et considérations socioéconomiques. Dans toutes les étapes du processus, il faudra tenir compte des aspects culturels pour accroître l'acceptabilité des actions. Le Cameroun, fier de sa diversité culturelle, devra également tenir compte des zones agro écologiques.

Les indicateurs proposés, bien qu'appropriés sont incomplets. Il faudrait y ajouter par exemple le pourcentage des infrastructures publiques disposant d'installations de lavage des mains, le pourcentage des ménages sensibilisés au lavage des mains et d'autres éléments relatifs à la gestion et à l'accessibilité des infrastructures.

3 Incidences majeures et moyens de mise en œuvre identifiées quant à l'atteinte de l'Objectif et des cibles au cours de la période 2015-2030

3.1 Horizon 2030 vs 2035

L'horizon fixé sur une période de 15 ans pour le nouveau programme de développement (2015 à 2030) n'est pas le même que celui de la vision prospective du Cameroun qui est 2035. Des réflexions doivent être entreprises au niveau national pour déterminer les pistes d'ajustement.

3.2 Investissements et maintenance des infrastructures

L'objectif de développement sur l'eau interpellera les dirigeants politiques camerounais, principalement sur la nécessité de planifier des investissements massifs dans les infrastructures. Mais la question de la maintenance des infrastructures (existantes et futures) est cruciale pour endiguer le cycle de l'éternel recommencement, compte tenu des réalités nationales. Il y aura lieu de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures qui prend en compte les trois composantes (préventif, curatif, adaptatif).

3.3 Renforcement des capacités des élus locaux et des leaders communautaires

Dans le contexte de décentralisation et de transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales décentralisées, il est essentiel de planifier le renforcement des capacités des élus locaux et des leaders communautaires, sur la WASH, la GIRE, ... en insistant sur une forte implication de ceux-ci dans la gestion de la ressource Eau et la prise de conscience de l'importance de l'eau et des menaces qui pèsent sur elle, mais aussi sur les pratiques dangereuses comme la défécation à l'air libre et sur la maintenance des ouvrages d'eau. C'est la condition pour une amélioration de la gouvernance de l'eau au niveau local.

3.4 Programme d'éducation des masses sur la gestion de l'eau

Plus généralement, il y a le besoin d'un vaste programme de vulgarisation/ sensibilisation/ éducation des masses sur la gestion de l'eau. Cette éducation des populations sur les mesures de responsabilités individuelles, les normes en matière de construction et les gestes de protection de l'environnement devrait s'étendre dans la durée. Le Ministère en charge de la communication et celui en charge de l'éducation, devraient accompagner le département en charge de l'eau dans

cette vaste entreprise. Ceci pourrait permettre d'enseigner les bons gestes et éviter les comportements à risque et les pratiques dangereuses. L'amélioration du cadre de vie des populations via une meilleure couverture en eau ira de pair avec les programmes d'éducation des masses sur les comportements et pratiques appropriés. Ceci suppose également une forte implication des communautés locales dans la gestion de la ressource en eau, avec pour corollaire le besoin de renforcement des capacités de ces communautés.

3.5 Répercussions budgétaires

Les répercussions budgétaires devraient être significatives, compte tenu de l'ampleur des besoins. Une augmentation des financements dans le secteur de l'eau visera en priorité les infrastructures publiques (augmentation du taux de couverture des infrastructures), le renforcement des capacités des ressources humaines, la poursuite des réformes institutionnelles, le développement de l'agriculture de deuxième génération. Un accroissement de l'allocation budgétaire destinée à l'eau et une amélioration de la qualité de la planification d'investissements et de l'efficacité de la dépense publique dans le secteur de l'eau s'imposent.

3.6 Amélioration de l'efficacité de la gouvernance de l'eau

Une coordination plus efficace de tout le secteur de l'eau est un facteur critique. Pour une mise en œuvre efficace de la politique nationale de l'eau, il est souhaitable de regrouper les attributions en matière d'eau dans un seul département ministériel afin d'éviter la multiplicité d'interlocuteurs qui engendre les dispersions de ressources financières et humaines. Cette coordination efficace devrait s'assurer de l'existence de cadres de communication, d'échanges et d'information entre les différents acteurs, assorti d'un dispositif de suivi-évaluation. Les valeurs comme la transparence, la participation et l'équité devront être mises en avant.

L'amélioration de l'efficacité de la gouvernance de l'eau passe également par le recensement, l'actualisation et l'harmonisation des lois existantes sur la gouvernance de l'eau; il sera certainement question d'initier de nouvelles lois permettant d'améliorer la gouvernance de l'eau (en fonction des besoins); des campagnes de plaidoyer et de lobbying auprès du Parlement, iront de pair avec la formation et la sensibilisation des députés et sénateurs sur l'eau, ses enjeux et défis et la nécessité d'une meilleure gouvernance.

Le gouvernement devrait mettre la priorité sur l'élaboration d'un plan d'aménagement hydraulique au niveau du pays et impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre de ce plan.

3.7 Secteur privé et opportunités dans le secteur de l'eau

Les partenariats public-privé pour une meilleure couverture des infrastructures en eau devront être renforcés. Une piste crédible consiste à assurer la promotion du traitement des eaux usées par le secteur privé ; le développement des métiers de l'eau devrait permettre de créer des emplois décents. Toute l'économie de l'épuration de la pollution domestique reste à développer.

3.8 Gestion des catastrophes liées à l'eau

Le Cameroun a créé un Fonds spécial sur la gestion des catastrophes dédié aux interventions en cas de survenue des catastrophes. Mais la gestion préventive des catastrophes liées à l'eau nécessite entre autres : la cartographie des zones à risques ; l'élaboration de plans de zonage ; la mise en place d'un système d'alerte rapide ; l'information-Sensibilisation-Formation des populations des zones à risques ; la mise en œuvre de l'Observatoire national de gestion des risques et d'adaptation aux changements climatiques et ses démembrements au niveau local pour une réaction plus rapide;

la redynamisation des structures comme la Comité National de l'Eau, la structure nationale en charge de la météorologie nationale et celle en charge de recherches hydrologiques.

Plus globalement, il y a lieu de renforcer les moyens d'interventions en cas de catastrophes (moyens logistiques et financiers ; moyens humains en qualité et quantité ; zones de recasement provisoire des sinistrés près des zones à risques, etc.). Actuellement, on peut déplorer la faiblesse ou l'inexistence du système de prise en charge psychologique des sinistrés, du système de veille sanitaire dans les zones à risques s'agissant des maladies hydriques ; du système d'alerte et de veille météorologique; des schémas d'aménagements directeurs locaux (communes) ;

Pour faire face à la menace spécifique de la sécheresse, il y a lieu de : construire des barrages artificiels d'eau (pour abreuver les populations et le bétail) ; initier un programme de création et gestion des forages communautaires et autres ouvrages d'appui en eau potable y compris en milieu urbain, avec un important volet de sensibilisation des populations sur les règles d'hygiène et de salubrité, et la formation des populations aux techniques de potabilisation de l'eau et à la lutte contre la prolifération de la jacinthe d'eau.

4 Remarques spécifiques au contexte national et Conclusion.

Les participants ont discuté et le consensus a été fait sur les points suivants :

1. L'évaluation des progrès dans l'atteinte des OMD n'a pas fait l'objet d'une large diffusion auprès des parties prenantes nationales et les « causes profondes » des résultats mitigés n'ont pas été discutées avec celles-ci. Il est recommandé au gouvernement de lancer avant l'entrée en vigueur des ODD, une campagne d'information et de consultations sur les succès et échecs de la mise en œuvre des OMD.
2. Avant l'entrée en application des ODD, il faudra réaliser une étude nationale qui donne la situation de référence par rapport aux cibles et indicateurs retenus, pour avoir une base d'appréciation objective des progrès dans la réalisation des ODD.
3. Si le Cameroun vit dans une relative stabilité sociopolitique, il connaît au niveau de ses frontières l'impact des conflits armés, perturbations et instabilités sociopolitiques qui se traduisent entre autres par l'augmentation du flux de réfugiés et déplacés, des destructions collatérales de ressources et donnent de l'acuité à la question de la nécessaire sécurisation des frontières maritimes. Ces facteurs exogènes affectent le secteur de l'eau et doivent être pris en considération.
4. En conclusion, la question de l'accès à l'eau doit être un objectif central de développement. L'appropriation nationale du processus de formulation de cet objectif, des cibles et des indicateurs est un gage de la réussite. Des actions visant à cette appropriation aux plus hauts niveaux politiques et dans les administrations concernées devraient être engagées sans délai par GWP.

